

Réf: Dossier 434293

Avis de constitution

SOCIETE « TAMANO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8è TRANCHE CITE
DJIBI 1 EN FACE DE LA RESIDENCE MANDELA, Lot 250, Ilot
SICOI DJIBI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAMANO »

Objet : -ESTHETIQUE,
-COIFFURE,
-VENTE D'ARTICLES ET ACCESSOIRES,
-DECORATION D'INTERIEUR ET VENEMENTIEL,
Et pour la réalisation de l'objet social:
-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles, immeubles.
-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
-La prise de participation dans toute société existante ou devant créée.
-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8è TRANCHE CITE
DJIBI 1 EN FACE DE LA RESIDENCE MANDELA, Lot 250, Ilot
SICOI DJIBI

Dirigeant(s) Mlle TAMINI MARIE NOELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08854 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52521/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

